

LES FONCTIONS DU DIPLÔME D'ACCÈS AUX ÉTUDES UNIVERSITAIRES ET LES MULTIPLES FACETTES DE LA PROMOTION SOCIALE

Dans une note datée du 17 mai 2001, la Conférence des Présidents d'Université souligne que la formation continue professionnelle est l'une des missions des universités, au même titre que la formation initiale et la recherche, et que cette mission est antérieure à la loi de 1971 sur la formation professionnelle continue. Dans les faits, les priorités, et également la culture de chaque établissement supérieur, font que la formation continue demeure une activité secondaire, voire périphérique ou, dans la plupart des cas, assez peu valorisée.

Si bien que, lorsque nous portons un regard intéressé sur l'accueil des adultes qui entrent à l'université pour (re)prendre des études, nous remarquons qu'ils sont parfois perçus comme un public « à part » dans la sociographie étudiante. « A part », car leurs attentes, leurs besoins, sont souvent différents du public de néo-bacheliers. Cependant, la connaissance que nous avons sur les Adultes en Reprise d'étude (ARE) paraît être une connaissance implicite, qui peut même sembler intuitive tellement elle reste partielle, jusqu'à apparaître parfois erronée³. Plusieurs travaux, menés dans les années 90, ont permis d'évaluer le nombre d'adultes inscrits dans les universités. Le taux des ARE représenterait 20% de la population étudiante (Fond-Harmant, 1996). Les évaluations que nous avons menées (2001 et 2002 (UBO⁴), 2005 (UHB⁵)) confirment ce pourcentage et nous conduisent à rappeler qu'il y a un écart, parfois très important, entre le nombre d'adultes identifiés comme stagiaires de la formation continue et le nombre d'adultes qui se trouvent en situation de reprise d'études.

Pour autant, après ces remarques préliminaires, nous ne proposons pas ici d'éclaircir toutes les zones sombres et les méconnaissances sur ce public. Notre projet est plus modeste. Nous nous intéressons à des ARE clairement identifiés par l'Université. Ils sont identifiés parce qu'ils entrent dans un dispositif de formation particulier, non universitaire, mais géré par l'université. Nous en présentons une sociographie rapide et exploratoire avant de dégager une problématique de la reprise d'étude définie en tant que socialisation secondaire qui se décline en partie la définition d'un « temps pour soi ».

¹ Maître de conférences en sociologie, université Rennes 2-CREAD

² Docteure en sociologie, chargée de mission, université Rennes 2, auteur de : « Féminités adolescentes, Rennes, PUR, 2005 ».

³ Voir, par exemple, l'étude de la Direction de la Programmation et du Développement, réalisée en 2000 (note d'information 00.26, septembre 2000). Pour ce travail, les auteurs indiquent qu'ont été pris en compte « les adultes qui répondent aux conditions prévues par le décret n°85-1118 du 18 octobre 1985 ». Or la reprise d'étude n'est pas définie dans ce décret. D'autre part, les personnes en formation par alternance (qui est de la formation initiale) ne sont pas identifiées sont comptabilisées alors que les ARE « inscrits sous le régime de la formation initiale ne sont pas identifiés comme stagiaire de la formation continue et ne sont donc pas pris en compte ».

⁴ Université de Bretagne Occidentale

⁵ Université de Haute Bretagne – Rennes 2

I. Qu'est-ce que le DAEU ?

Pour commencer, voici le cadre légal qui fonde le DAEU. Le DAEU est le Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires. Depuis 1994, il remplace l'Examen Spécial d'Entrée à l'Université (ESEU) qui avait été créé par un arrêté de 1969 (puis modifié en mars 1986 et en octobre 1986). Si l'ESEU devait permettre la poursuite d'étude, en évaluant des aptitudes du niveau du baccalauréat, le DAEU valide un niveau d'étude en offrant, idéalement, la possibilité de s'inscrire dans tous les établissements ouverts aux bacheliers ou de se présenter à des concours de niveau IV.

Art. 1^{re}. Un diplôme national intitulé Diplôme d'accès aux études universitaires (D.A.E.U.) peut être délivré par des universités habilitées à cet effet, pour une durée de quatre ans au maximum, par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur, après avis du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche.
Ce diplôme ne peut être accordé qu'aux étudiants ne justifiant pas du baccalauréat ou d'un titre admis en dispense, ou ne bénéficiant pas de la procédure de validation des acquis instituée par le décret du 23 août 1985 susvisé.
Arrêté du 3 août 1994 relatif au diplôme d'accès aux études universitaires.

Un accès à l'enseignement universitaire ?

Le DAEU est donc destiné à des personnes qui n'ont pas le baccalauréat. Si aucun titre n'est exigé pour l'inscription, il y a certaines conditions d'âge à respecter : avoir 20 ans en justifiant de deux années d'activité professionnelle salariée ayant donné lieu à cotisation à la sécurité sociale ; ou être âgé au moins de 24 ans (la condition d'emploi n'est pas alors plus nécessaire). Le DAEU est délivré après une année de formation de 224 heures d'enseignement au minimum. Il comporte deux options : A (littéraire) et B (scientifique).

Le DAEU est un diplôme qui présente un écart important entre ce qu'il prétend être : un Accès à l'Enseignement Universitaire (et à certains concours), et ce qu'il offre comme perspectives pour celles et ceux qui s'y inscrivent. Dans une société qui a désiré mettre en place une politique éducative permettant à 80% d'une classe d'âge d'accéder au baccalauréat, le DAEU a un rôle de « promotion sociale » comme l'enseignement supérieur devrait pouvoir le permettre⁶... C'est à dessein que nous mettons des guillemets à « promotion sociale ». Il serait peut être plus précis de parler « d'ajustement social » ou de « régulation sociale » car ce dispositif de formation joue un rôle important, au moins à un niveau symbolique, dans la réduction d'une inégalité qui existe, objectivement, du simple fait que la majorité d'une classe d'âge obtient un baccalauréat (tous dispositifs confondus) et qu'une minorité ne l'a pas (nous excluons ici toute considération sur l'évaluation sur un niveau d'étude et sur les savoirs acquis).

II. Eléments contextuels

⁶ La loi d'orientation de l'enseignement supérieur du 12 novembre 1968 indique que « l'enseignement supérieur doit être ouvert aux anciens étudiants ainsi qu'aux personnes qui n'ont pas eu la possibilité de poursuivre des études afin de leur permettre, selon leurs capacités, d'améliorer leurs chances de promotion ou de convertir leur activité professionnelle. Les universités doivent concourir, notamment en tirant parti des moyens nouveaux de diffusion des connaissances, à l'éducation permanente à l'usage de toutes les catégories de la population et à toutes fins qu'elle peut comporter. D'une manière générale, l'enseignement supérieur – ensemble des enseignements qui font suite aux études secondaires – concourt à la promotion culturelle de la société et, par là même, à son évolution vers une responsabilité plus grande de chaque homme dans son propre destin ».

Depuis 1995, le nombre d'inscrits au DAEU a augmenté de 73,6%⁷.

Si nous sommes critiques envers les données qui existent sur le DAEU, nous constatons néanmoins que différents corpus ont été établis et cela a le mérite d'exister. Essentiellement démographiques, ces données permettent d'établir des répartitions par université, par option, et de noter les évolutions à partir de quelques variables (âge, sexe, etc.). Les suivis de cohortes, réalisées souvent pour répondre à des contraintes institutionnelles liées à des financements et non pour développer une connaissance spécifique sur ce public⁸, montrent que l'accès à l'enseignement universitaire n'est pas ce que permet principalement le DAEU, bien que le projet, dans l'intitulé même du diplôme, semblerait aller plutôt dans ce sens.

Le DAEU aurait alors une ou plusieurs autres fonctions, qui se déclinent, dans notre questionnement, de manière biographique, à partir de la carrière de l'individu (« carrière » est ici employé dans sa définition sociologique⁹), des représentations produites dans le contexte d'une position sociale actuelle et des représentations anticipées d'un projet (dont la complexité est également à analyser). Ce constat s'inscrit dans une problématique de socialisation secondaire.

Notre réflexion est organisée autour de deux étapes : une enquête, puis une recherche. La méthodologie, sociologique, est réalisée à partir de quatre corpus de données concernant le DAEU (données de la DEP, dossiers administratifs (10 sessions de formation à l'UHB), questionnaire auprès de la promotion UHB 2005-2006, puis entretiens). Nous proposons ici une première lecture des données quantitatives, mises en perspectives à partir de l'analyse des 1150 dossiers d'inscription enregistrés de 1996 à 2004 et des résultats obtenus avec le questionnaire diffusé auprès des 135 personnes inscrites au DAEU A à l'université Rennes 2. Présentement, nous nous intéresserons aux principaux résultats de la lecture des dossiers d'inscription, de manière non exhaustive, et nous présenterons ensuite l'une des pistes de recherches sur lesquelles nous travaillons.

Lecture des dossiers administratifs d'inscription au DAEU A 1996-2004

Une population plutôt féminine

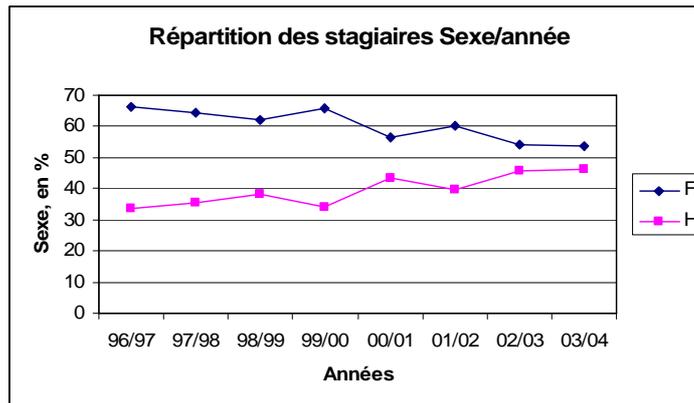
Sur l'ensemble des données nationales, c'est le DAEU A (option littéraire) qui accueille le plus de stagiaires. Les personnes inscrites au DAEU sont majoritairement des femmes, et cette proportion est plus importante dans le DAEU A par rapport au DAEU B (option sciences). Pour les stagiaires de l'UHB, nous retrouvons cette tendance. Le taux moyen de présence des femmes, calculé sur les 10 années, est de 59,7 %. C'est un taux qui tend à décroître de 1996 à 2004 (de 7 points).

Par rapport aux données nationales le pourcentage de stagiaires femmes de l'UHB est inférieur à la moyenne.

⁷ Données DEP, note d'information 06.02 janvier 2006.

⁸ Ce qui veut dire qu'il y a peu de suivi

⁹ Nous renvoyons ici notamment au travail de E.C. Hughes : « Carrières, cycles et tournants de l'existence » dans *Le Regard sociologique*. - Paris : EHESS, 1996.

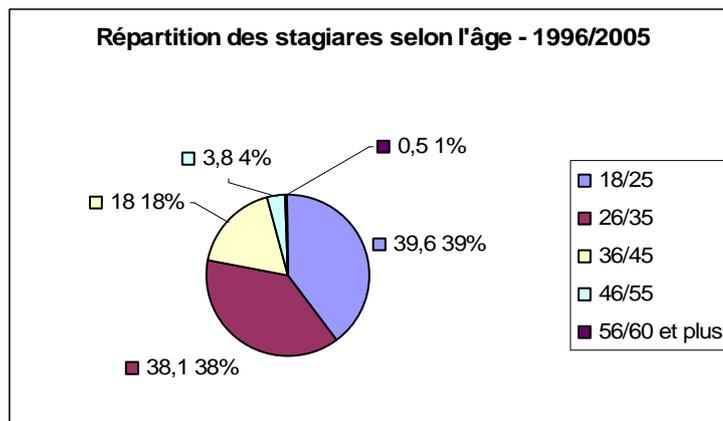


Rajeunissement de la population

La proportion des 18/25 des inscrits à l'UHB est la plus élevée et augmente de 9 points de 1996 à 2004 alors que le nombre des 26/35 est à peu près stable et que celui des 36/45 diminue (28% en 1996, 15% en 2004).

Même si l'écart entre les 18/25 et les 26/35 semble assez faible sur 10 années (de 1,5 point), le rajeunissement de la population apparaît très clairement, avec une progression observée en 2001.

Pour les inscriptions 2004/2005 les 18/25 ans représentaient 44,6% des inscrits et les 26/35 :



35,4%. Les données nationales présentent la même tendance.

La situation familiale des stagiaires

Les célibataires représentent 65% de la population inscrite au DAEU à l'UHB et 30% déclarent vivre en couple (mariage, concubinage, pacs). Cette répartition est relativement stable sur les 10 années. Les femmes célibataires sont, proportionnellement, plus nombreuses que les hommes et l'écart augmente surtout à partir de 2001. Le tableau ci-dessous montre que, plus souvent que les hommes, les femmes connaissent ou ont connu une situation matrimoniale.

	femme	%	homme	%	TOTAL	%
célibataire	399	58,16	346	74,57	745	64,7
marié(e)	147	21,43	52	11,21	199	17,3
concubin(e)	86	12,54	46	9,914	132	11,5
pacsé(e)	4	0,58	6	1,293	10	0,87
divorcé(e)	45	6,56	11	2,371	56	4,87
veuf/ve	4	0,58	2	0,431	6	0,52
TOTAL	686	100,00	464	100	1151	100

Salariés et non salariés

Les salariés (CIF, contrat de qualification, plan de formation, inscription individuelle) représentent 35% des effectifs inscrits sur les dix années. Le pourcentage des inscriptions individuelles parmi les salariés est de 93%. Les demandeurs d'emploi (52%) et ceux qui n'ont pas d'activité professionnelle (handicapés, détenus, parents au foyer, etc.) (13%) forment les deux tiers du public du DAEU.

Diplôme

Sur les dix années observées, 51% ont un niveau troisième ou aucune diplôme (fin de scolarité obligatoire, certification de fin d'étude, fin de scolarité obligatoire, etc.). 44% ont un niveau au moins équivalent à un CAP (9,3% pour le CAP, 24,3 % BEP, 7,7% niveau bac ou terminale, etc.). Les diplômés les plus nombreux sont ceux qui ont un BEP. Plus souvent que les hommes inscrits au DAEU, les femmes ont un niveau lycée (Bac général, BPA, BP, Bac technique). Mais globalement, nous remarquons assez peu d'hétérogénéité sexuée par rapport au dernier diplôme obtenu et peu de variation entre CAP et BEP, qui sont les diplômes les plus souvent obtenus parmi celles et ceux qui s'inscrivent au DAEU.

<i>Tableau : % Lignes</i>									
<i>En colonnes: 15. niveau scolaire à l'entrée en formation DAEU</i>									
<i>En lignes: 2. sexe</i>									
	NR	5ème	4ème	3ème	Sec.	1ère	Term.	Ens.sup.	TOTAL
Femme	27,1	0,9	0,3	6,4	4,5	17,1	42,7	1	100
Homme	23,3	0,9	0,6	7,3	7,8	13,1	46,3	0,6	100
TOTAL	25,6	0,9	0,4	6,8	5,8	15,5	44,1	0,9	100

Le taux moyen d'individus qui déclarent avoir quitté l'institution scolaire avec un niveau de classe terminale est de 44,1%. Ce pourcentage augmente depuis 1996 et peut permettre de faire l'hypothèse d'une augmentation du taux de réussite à l'examen du DAEU.

Représentations du projet ayant motivé l'inscription au DAEU

Les réponses aux cinq modalités proposées se présentent de la manière suivante (en valeurs absolues) :

1. Entrer à l'université de Lettres et sciences sociales : 341
2. M'enrichir : 245
3. Préparer un concours : 219
4. IUT/BTS : 113
5. Progresser dans mon emploi : 108

De 1996 à 2005 : les représentations exprimées dans le formulaire d'inscription partent d'une progression dans l'emploi (1998/2001) pour aboutir à un enrichissement de la culture perso (2000/2002). Depuis 2001, les modalités, en valeurs absolues, pour lesquelles les réponses sont les plus nombreuses sont : « entrer à l'université de Lettres et sciences sociales », « IUT ou BTS », ou « préparer un concours ».

Nous notons qu'il existe une variation entre les femmes et les hommes. Les modalités « pour entrer à l'université » et « m'enrichir » sont les plus souvent citées par les hommes. Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à dire « faire le projet de préparer un concours ».

Sur les 10 années d'inscription, il y a une évolution remarquable. Il s'agit moins aujourd'hui qu'il y a 10 ans de formaliser un projet qui consiste à entrer à l'université ou à s'enrichir. De manière générale, le projet est désormais plus « professionnel » (IUT/BTS ou concours). L'enjeu autour de l'emploi semble, à la lecture de ces données, un peu plus important pour les femmes que pour les hommes.

Ces constats nous amènent à faire le bilan suivant pour les personnes inscrites dans ce DAEU A à l'UHB. Les femmes investissent le plus souvent des secteurs (qu'il s'agisse d'activité professionnelle, de cursus universitaires) moins valorisés et parfois délaissés par les hommes. Dans ce dispositif de formation, nous voyons qu'il y a une proportion de femmes importante mais cette proportion est inférieure à la moyenne nationale. Egalement, le pourcentage des femmes est en régression. C'est-à-dire que les hommes sont ici de plus en plus nombreux à investir une formation accueillant surtout un public féminin. Cela peut être interprété comme un indicateur de précarité qui se renforcerait. Cette hypothèse se trouve confortée par le fait que les personnes qui s'inscrivent sont de plus en plus jeunes, que le projet à l'issue de l'inscription est formalisé par l'expression de vouloir préparer un concours, ou de suivre des formations courtes, et que, de plus en plus souvent le niveau d'étude de ce public DAEU correspond à celui d'une classe de terminale (toutes filières confondues). L'enjeu autour de l'emploi semble, à la lecture de ces données, plus important pour les femmes que pour les hommes.

III. (Re)prendre ses études comme un temps pour soi

Dans l'introduction à ce texte, nous avons parlé de (re)prise d'étude en mettant la première syllabe entre parenthèse. Si l'idée de *repandre* un cursus est très forte, c'est-à-dire, pour l'individu, de s'inscrire à nouveau dans une dynamique déjà amorcée, celle de *prendre* ses études comme une action volontaire affirmée, un choix individuel, l'est également. Dans ce cas, « la prise d'étude » est avant tout « une prise », que nous définissons comme un projet pour soi, quelle que soit la forme de ce projet.

Ces deux dimensions « reprendre » et « prendre » peuvent apparaître de différentes façons : indépendamment l'une de l'autre ou dans une complémentarité (dimension que nous privilégions ici, sans hiérarchiser le poids de l'une par rapport à l'autre).

Parler de (re)prise d'étude, c'est utiliser une expression relativement abstraite et polysémique, dans le sens où différentes définitions de sens commun ou des concepts se confondent parfois. La reprise d'étude n'est en rien un processus mécanique. C'est une démarche qui est le résultat d'une articulation entre des éléments dispositionnels et d'autres, qui sont contextuels (Lahire, 2002).

Il existe un contexte de la promotion sociale. Revenons brièvement sur cette idée de « promotion sociale ». Le DAEU est souvent présenté comme un dispositif de formation permettant d'assurer ce rôle de promotion sociale sans, il est vrai, qu'on sache vraiment de quoi il s'agit. C'est, aujourd'hui, autre chose que le passage d'un groupe PCS à un autre de niveau supérieur (Podevin, 1996). Il y a l'idée de la « seconde chance » qui s'apprécie généralement en comparant le groupe socioprofessionnel du premier emploi d'entrée dans la vie active d'avec les positions ultérieures (et cette appréciation inclut donc les phénomènes de contre mobilité et le rattrapage de déclassements lors de l'embauche sur un premier emploi¹⁰). La promotion sociale, c'est peut être également cette possibilité qu'il y aurait à accéder, comme la majorité d'une classe d'âge, à un niveau d'étude reconnu, ayant un poids social important (fonction de reconnaissance sociale) et qui permettrait de se présenter à différents concours... Ne pas avoir ce diplôme, c'est se retrouver dans une situation d'exclusion objective. Et le DAEU deviendrait alors une contribution à la non exclusion objective.

Outre le contexte, il existe également des dispositions à la fois biographiques et événementielles : ce sont les représentations des besoins personnels, d'un désir d'apprendre, d'une volonté de connaître et de découvrir autre chose, de la quête d'une autonomie, d'une réalisation de soi, qu'il y ait ou non différentes possibilités offertes en parallèle de cette représentation (réaliser un projet professionnel, changement de statut professionnel et/ou social) y compris en termes de construction de l'identité, qu'il y ait ou non un événement familial ou professionnel, un choc biographique¹¹... La (re)prise d'étude devient alors un pôle organisationnel (Taboada-Leonetti, 1990), c'est-à-dire un « possible » pour l'expression de soi.

D'une action de promotion sociale, le DAEU prend peut être la forme d'un diplôme, sinon d'insertion sociale, du moins de promotion de soi¹².

Il n'y a pas de dualité contexte/disposition car, de notre point de vue, il ne peut y avoir de hiérarchisation générique de la contrainte sociale par rapport à l'expression des dispositions (contrairement à ce qu'évoque Fond-Harmand, 1995). Il ne s'agit pas non plus de raisonner en terme de détermination sociale même si les éléments contextuels et dispositionnels ne sont pas isolés les uns par rapport aux autres, ils ne sont pas pour autant d' « expériences déclenchantes », bien qu'ils puissent être présentés comme tels dans certains travaux (Thion, 1995). Il s'agit en fait de représentations d'expériences déclenchantes.

IV. La nouvelle vie de Marion : « l'individualisme doit mener un combat d'individualité »

De manière exploratoire, nous avons commencé à réaliser des entretiens auprès de femmes qui désirent s'inscrire au DAEU A. Et nous verrons, à la lecture de cet extrait d'entretien que l'hypothèse du temps pour soi peut être une représentation solide.

Comme le projet de ce texte est de lancer un débat et de démarrer une réflexion sur le public du DAEU, nous présentons ici un extrait d'entretien réalisé auprès de Marion, une jeune femme de 29 ans. Elle a un BEP. Elle vit avec le père de ses deux enfants et la fille de celui-ci, née

¹⁰ Gérard Podevin.- « De la formation à la promotion : un chemin de moins en moins certain, soumis aux contraintes économiques des entreprises ».- dans La Formation professionnelle continue, tendances et perspectives. Journées d'études du réseau des centres associés au CEREQ, organisées par le Groupe De Recherche sur l'Education et l'Emploi. Sous la direction de Bernadette Clasquin, Hervé Lhotel. Nancy, 30-31 mai 1996.

¹¹ Voir Pentecouteau (2002)

¹² Agnès Veilhan et Jacqueline Oumer.- Accès des adultes à l'université : le DAEU.- Actualités de la formation permanente 162, 1999.

d'une autre union. Marion a travaillé dans la vente avant de demander un congé parental d'éducation après la naissance de son deuxième enfant. Sa vie de couple a changé, les sentiments qu'elle dit éprouvé pour son compagnon ne sont plus les mêmes. Elle exprime de nouveaux projets, pour elle.

Comment as-tu fait le projet de t'inscrire au DAEU ?

L'inscription n'est pas faite mais c'est effectivement en projet. J'arrive d'un cursus professionnel, d'un lycée professionnel dans lequel je suis arrivé, par ma situation du moment, un peu par dépit. C'est comme ça que je le vois. Même si à l'époque je m'y sentais bien et que j'avais des choses à faire là. Aujourd'hui, je pense que ma place est ailleurs.

(...) C'est comme si j'étais allée dans un domaine qui m'était ouvert par dépit, avec facilité plus ou moins, tu vois... voilà, quelque chose qui ne me demandait pas forcément trop d'investissement au départ, dans ma situation et heu... et aujourd'hui, j'ai justement envie de m'investir autrement, dans ma vie. **C'est donc, reprendre un axe de vie quoi. Reprendre les choses en main.**

Qu'est ce qu'un choix par défaut ?

Par défaut dans le sens où... en cinquième je voulais quitter l'école. J'étais en difficulté scolaire et je n'étais pas dans un cadre familial, personnel qui était propice à l'étude [elle était dans une famille d'accueil]. Je voulais quitter l'école parce que j'y voyais pas de plaisir... à ce moment là, le savoir, je ne le recevais pas. Je n'étais pas réceptive, pas attentive, cela m'ennuyait. C'était une grosse contrainte et j'étais pas du tout entourée pour voir les choses autrement. Donc en fait, la conseillère d'orientation... on savait pas trop si j'allais aller jusqu'en troisième. Je suis allée jusqu'en troisième (...).

Je suis partie en lycée professionnel et, heu, un peu par défaut... avec le constat « qu'est-ce que tu vas faire, t'es en troisième, tu veux arrêter l'école et t'as même pas ton brevet des collèges... comment il est possible de s'orienter dans la vie quand tu pars comme ça ? ». J'avais des envies, des idées, des rêves de gamine mais par rapport à ma situation personnelle, il est évident que ça n'allait pas être simple. Donc à moins de partir avec mon baluchon sous le bras dans les grandes villes, à Paris, pour faire de l'artistique comme je voulais... pourquoi pas mais il aurait fallu suivre un autre chemin. Donc du coup, lycée professionnel, c'était la solution pour pas faire n'importe et pour rester dans un cursus d'école avec un lien professionnel pour apprendre un métier quelque chose. Et dans ce qu'on a proposé en orientation au collège, la vente me semblait ce qu'il y avait ce qu'il y avait le plus approprié par rapport à certaines qualités, enfin ce que je pensais être, à l'époque, mais qui le sont également certainement toujours mais heu... voilà. Donc vraiment, j'ai procédé par énumération et j'ai rayé. Ca je veux pas faire, ça je veux pas faire, ça je veux pas faire et il reste ça. Donc j'ai pas vraiment été bien orientée car la personne qui était conseillère d'orientation n'a pas vraiment approfondie la chose avec moi... **En même temps, je crois que c'était pas évident non, j'étais pas une ado facile** et puis, bon... La vente ! Voilà comment je suis arrivée dans la vente. Et là je me suis aperçue que j'avais des compétences dans ce domaine mais je me suis très vite aperçue que le commerce, comme il est fait aujourd'hui, c'est pas mon truc.

Et donc, tu comprends très vite, après le BEP, **je suis partie très vite... la situation fait que j'ai un peu été précipitée vers la sortie quoi.** Du coup, je suis entrée dans la vie active, **j'ai pas eu le temps de réfléchir quoi. Et donc, le jour où j'ai commencé à réfléchir, bien là je me suis aperçue que le parcours que j'avais fait ne me convenait pas et qu'il allait falloir reprendre quelque chose au départ.**

C'est vraiment aujourd'hui un enrichissement personnel. Il y a ce que cela veut dire. Il y a aussi « prendre quelque chose que t'as pas forcément pris »... tu peux reprendre parce que tu as pris quelque chose et que tu l'as pas pris entièrement et tu viens chercher ce qui te reste. Ou bien « tu viens prendre quelque chose que tu n'as pas saisi au moment parce que tu n'étais pas dans une possibilité de le saisir ». Moi je suis un p'tit peu là quoi. J'ai envie de prendre là où j'ai pas su prendre. **Ce n'était pas mon moment.**

Et aujourd'hui ça l'est. Et aujourd'hui, la motivation, ça stimule tout. Aujourd'hui, je suis assoiffé de savoirs. Ce n'est pas prendre le temps que j'ai, c'est vraiment quelque chose qui s'est arrêté à un moment de ma vie... et là j'ai envie d'aller chercher les choses.

Là dedans... j'ai très vite pensé quand j'ai arrêté que le bac ne servait à rien... Je me suis aperçu ensuite que le bac n'allait rien apporter de plus mais ça t'apportera juste la possibilité d'avoir des portes ouvertes sur autre chose. Et quand tu es dans la situation où t'as pas ton bac... là tu te rends compte que tu es « à part ». Tout ce qui pourrait te plaire, tout ce que tu pourrais développer pour ton enrichissement personnel, ça t'est pas accessible à cause de ce p... de bac.

Alors je me suis dit, c'est quand même bête, s'il n'y a que ça, ça se passe. Et aujourd'hui, je me dis, y'a pas que le bac. Le bac, c'est un premier pas, qui me remet dans un axe et puis après j'ai envie de faire autre chose. Je sais pas si je reprendrai des études, je sais pas... ce sera p'têt une formation, un concours particulier dans un domaine particulier... voilà.

Aujourd'hui je le fais... ça a une vraie importance, pas qu'au point de vue de la société : « ça va m'permettre d'avoir une autre place, tout ça ». Non j'm'en fiche de ça, c'est vraiment l'idée de m'dire « moi aujourd'hui mon enrichissement, je veux m'ouvrir sur autre chose, je veux mettre mes compétences sur autre chose, je suis certainement capable de beaucoup plus, donc allons y ». Voilà l'idée. (silence)

(...)

[fin de l'entretien. Elle continue de parler]

Je me trouve dans la situation d'une jeune femme, d'une jeune maman, bouleversée par un **éveil de ma conscience féminine**... où tu demandes où est ta place en tant que femme, **et en l'occurrence avec celui** dont tu partages ta vie. Où est ta place ? Quand tu commences à avoir une réflexion sur toi, ça s'étend à beaucoup de choses, ça touche à tous les univers, à ton univers professionnel aussi. **Tu ne modifies pas un aspect comme ça de toi... en sachant que dans mon cas, ça s'est renversé**, c'est un truc qui m'a un peu bouleversé parce que j'ai pris conscience que... je te dis « **un éveil** », vraiment « **un éveil** » ; « **whaou là** je suis une femme, j'existe comme ça » et là maintenant, je dois faire avec cette **nouvelle donne**. Je m'investis et je regarde la vie différemment et je m'investis dans la vie différemment aussi. Ça complique beaucoup les choses car ma situation, enfin, avec mon conjoint... et la position dans le couple... voilà, la position dans le couple... ça complique énormément la donne. Voilà. Y'a une forme de flou et une forme de puissance. Car tu prends conscience de quelque chose. En ce moment je lis beaucoup, je m'intéresse à la psychologie... Je lis beaucoup sur la féminité et la sexualité car il y a beaucoup de choses à éclaircir là-dedans et donc, c'est flou et en même temps, cela te donne une force. Car enfin, tu as l'impression d'élucider un peu... tu as encore plein de choses à découvrir... tu as l'impression d'élucider un peu ton existence en tant qu'être féminin. Voilà. Et les choses s'ouvrent à toi maintenant.

(...) Et en même temps, les choses vont parfois plus vite que tu voudrais. J'ai pourquoi je pense que là où il faudrait pour soi avant de faire pour les autres, j'ai fait surtout pour les autres. Et là je me dis qu'il faut que je fasse pour moi. C'est indispensable. C'est la clé pour vivre et pour faire les choses. Pour les autres après. C'est jamais trop tard, on a le droit de

faire les choses dans le chemin inverse, mais aujourd'hui je réalise ça. C'est pourquoi il en sort une sorte de fermeté car notamment dans le couple, y'a quelque chose qui me gêne profondément et ça doit bouffer ma relation à l'autre.

C'est cette forme d'aliénation, je reprends des choses qui sont psychologiques. Tu vois, l'aliénation qui te lies à l'autre, et tu peux très vite te perdre et... c'est super dangereux surtout quand tu sais déjà pas toi qui tu es, enfin, tu vois, quand t'es pas face à ton identité. Aujourd'hui je suis face à mon identité et je suis aussi face à l'aliénation dans le couple. Et là, je me dis « où est la sortie » (elle rit).

Ce quoi l'aliénation ?

C'est le lien qui t'attache à l'autre sous une forme... Imposer à l'autre comment tu vois l'autre. Ce que l'autre t'apporte par rapport à ce que tu as envie qu'il t'apporte. En fait, c'est comme si on était, dans mon univers. C'est comme si mon conjoint voulait que je sois la femme qu'il avait décidé que je sois. Tu vois ? Donc du coup, il va faire en sorte par son tempérament, ses comportements, de... de déteindre, de m'aliéner pour que je puisse être de la façon dont il le conçoit. La femme avec qui il vit et sa vie de couple. Et ça peut être très facile, notamment pour les femmes, quand tu entres dans la maternité, quand tu entres... il y a un tas de facteurs qui te permettent d'entrer là-dedans, mais l'aliénation à l'autre, c'est le moment où l'autre a réussi à te faire sien dans la façon dont il a envie que tu sois quoi. Tout le problème de l'individu, de ses intentions, de sa structure, c'est-à-dire qu'il est aussi... car il y a du « sain », il y a du « pas sain du tout » aussi.

Tu es comme une pieuvre qui attrape avec ses tentacules. Tu es tellement pris, enveloppé par les tentacules... Tu peux pas te débattre car plus tu te débats, plus ça resserre... Et si l'autre arrive à bien t'aliéner, l'autre te tient et les tentacules vont se refermer sur toi. Et tu n'es plus que lui, ou l'ombre de lui. Tu vois, tu es dans son ombre.

Ou bien tu es enfermée dans un bocal. Parce que cela t'a arrangé d'être là mais à un moment tu veux en sortir, et on ferme le couvercle quoi. Parce que l'autre, justement, a besoin de ça aussi. Il a besoin de te sentir sous son emprise pour lui, vivre, et être bien là et se sentir à sa place. Mais ça, je l'ai compris, mais bon, c'est modéré chez moi, mais si tu veux, quand j'ai compris ça... j'ai compris qu'il n'y avait pas de temps à perdre quoi. Il ne faut pas laisser cette possibilité là à l'autre, de t'aliéner.

Et ça, je trouve que c'est dangereux. Et quand tu prends conscience de toi, tu regardes cela. Même si tu ne te sens pas sous l'emprise de l'autre.

Là, j'ai un peu exagéré mais, y'a des choses qui sont vraiment vraies là-dedans. Et là, c'est le danger quoi. Et quand on est mères, il y a des fragilités qui s'imposent à nous. Quand je discute de la situation des femmes, de leurs place dans le couple, qu'elles aient mon âge ou qu'elles soient plus âgées, il y a beaucoup de choses de cet ordre là qui ressorte. Mais... est-ce qu'on a toujours envie de regarder... parce que ça fait un peu peur quand on commence à regarder ça. Tu t'aperçois qu'il faut être... c'est un peu comme... **L'individualité doit mener un combat d'individualité.** C'est un combat, ben ouais, il y a quelque chose... faut être vigilant. Faut pas non plus entrer dans la parano... mais.

Mon éveil qui est dû à une introspection, à ma psychanalyse aussi, et ça remonte à loin, forcément, voilà. **Parce que c'est sûr, on a aussi la place qu'on veut se donner.**

Marion a produit un récit que nous prenons ici non pas comme la vie exacte et précise de Marion mais comme un objet sociologique qui nous permet de saisir certaines complexités individuelles. Brièvement, nous pouvons dire que la présentation de cet entretien n'est pas utilisée ici comme une illustration qui viendrait conforter notre développement mais, au contraire, pour les discuter et les compléter.

Marion produit des schèmes interprétatifs que nous pouvons comprendre comme étant des variations dispositionnelles et contextuelles.

La problématique que nous désirons développer est celle de la formation pour soi, comme contribution à l'élaboration d'une identité, sociale, professionnelle. Cette identité étant un « résultat stable et provisoire, individuel et collectif, subjectif et objectif, biographique et structurel, des divers processus de socialisation qui (...) construisent les individus (et qui se) prolonge(nt) durant toute la vie » (Dubar, 1991) la formation peut occuper une place importante en devenant un outil de la promotion, non plus sociale, mais de soi.